*** Compte-rendu du Conseil d'école***

***Du mardi 2 février 2021***

**Présents :**

- Mme Formen, M. Chenevat, Mme Lorent-Attia, Mme Maudet, Mme Godard enseignants.

- Mme Ferrières, Mme Angot, Mme Berthelot et Mme Surdon parents élus titulaires.

Mr Girard, Mme Maltas, Mr Duchet-Suchaux et Mme Marsault; parents élus suppléants.

- Mr Bretonneau ; adjoint en charge des affaires scolaires.

**Excusés :**

-Mr Durand, Inspecteur de l’Education Nationale.

-Mme Suard, maire.

Nous n'avons pas reçu de courrier de la Fédération départementale des Délégués de l’Education Nationale, aucun DDEN n'est désigné auprès de notre école.

La séance débute à 18h36

Désignation d’une secrétaire de séance : Mme Lorent-Attia.

-Vie scolaire

* Projets des classes pour les périodes à venir

-Intervention au mois de Janvier dans toutes les classes d’une grand-mère d’élève pour parler de Mayotte et Saint Pierre et Miquelon (où elle a vécu)

-Opéra tralala en maternelle : sortie prévue le 18/02/21, pour le moment non annulée

-Ecole et cinéma : toutes les représentations sont annulées jusqu’en fin d’année scolaire

-Mascotte : parrainer un flamant rose pour suivre ses déplacements, sensibilisé à la protection de l’espèce et de son environnement, sous réserve d’acceptation auprès de l’organisme la Tour du Valat. Le prix du parrainage (payé par la coopérative scolaire) est de 25 euros et de 9 euros après déduction fiscale. Réserve : A voir si la déduction fiscale peut fonctionner pour une association comme pour un particulier.

-Plantations de printemps : intervention au mois de mars auprès de toutes les classes d’un parent d’élève pour un atelier « bouture » de délosperma. Les boutures seront réalisées par les enfants et seront revendues auprès des parents par la suite (environ 1.50euros).

-Tennis de table : un intervenant de la fédération départementale de tennis de table viendra en juin sur 2 séances pour une initiation auprès des CE2/CM1/CM2.

-Sortie de fin d’année scolaire pour toute l’école au jardin botanique de Tours

-Sortie pour les classes maternelles au château du Rivau

-Sortie pour les classes élémentaires au château de Villandry

* coopérative Usep :

Compte crédité de 8253 euros et 98 centimes en sachant que 4500 euros de dons APE et de subventions Mairie sont en réserve sur le compte pour le projet (qui n’est pas abandonné) de partir en classe de mer à Belle-Ile en Mer en 2021-2022. Cette réserve est pour l’acompte de l’auberge de jeunesse et le transport en bus.

La coopérative a payé un abonnement Bayard à 75 Euros pour l’école maternelle (Les belles histoires). Un abonnement supplémentaire est offert pour l’école élémentaire (Image Docs)

La coopérative doit s’acquitter cette année de la facture d’assurance scolaire MAE d’un montant de 25.80 euros.

-Mesures sanitaires renforcées : COVID 19

-Annulation de la natation : pour les classes élémentaire les cours de natation sont annulés jusqu’à nouvel ordre

-Interdiction de l’EPS en intérieur : pour toutes les classes l’EPS doit se poursuivre en extérieur

-Annulation d’école et cinéma

**-nouveau protocole sanitaire en date du 1er février : port du masque catégorie 1 pour les élèves et personnels. Si cas de variant détecté, fermeture des classes concernées.**

-Prévision des effectifs en septembre 2021

Nous sommes placés 63ème sur la liste des possibles fermetures de classe. En sachant que l’Indre et Loire fermera au minimum 34 classes (annonce de la DASEN auprès des syndicats).

Si fermeture d’une classe avec 3 classes.

PS/MS/GS : 32 élèves. CP/CE1/CE2 : 28 élèves. CE2/CM1/CM2 : 28 élèves. Moyenne : 29.33 élèves

Si pas de fermeture avec 4 classes.

PS/MS : 21 élèves. GS/CP : 28 élèves. CE1/CE2 : 24 élèves. CM1/CM2 : 18 élèves. Moyenne : 22 élèves.

-Equipements et sécurité

* Demandes réalisées et travaux en cours

La mairie a fait procéder à une visite sécurité des jeux de cours en récréation et en garderie par une entreprise privé.

Un agent de la gendarmerie est intervenu pour élaborer un diagnostic les possibles risque d’intrusion dans l’école. La mairie a décidé de prévoir le changement des clôtures par des clôtures anti-franchissement. Les parois vitrées donnant sur la cour extérieure en maternelle et sur le couloir en élémentaire vont être dotées de film sans teint.

De même un projet de salle multifonction est prévu par la municipalité.

* Le préfabriqué : demande d’enlèvement car détérioration accrue avec un trou assez important qui s’agrandit. Infiltration d’eau.
* Des lignes sur l’arrière du tableau de la classe des CE1/CE2
* Exercices incendie et PPMS Risques majeurs

L’exercice incendie déroulé le 19/01/21 s’est très bien passé. Tous les élèves étaient au point de rendez-vous en moins d’1 minute, dans le calme et sans se disperser.

Un exercice PPMS est prévu mardi 9 février. Il aura pour but de tester une évacuation des lieux en cas d’inondation. Le point de rendez-vous est situé sur le parvis de l’église, à côté de la mairie.

-Restauration scolaire

* Rappel du protocole sanitaire et de l’organisation des services de restauration scolaire.

Port du masque catégorie 1 en élémentaire. Lavage des mains régulier (bien penser à continuer le lavage des mains avant et après l’école). Pas de brassage entre classe. Cour de récréation séparée. Pour toute absence, merci de téléphonez entre 8h et 8h20 et de laisser un message (accueil d’une stagiaire qui vous rappellera si besoin le cas échéant entre 8h45 et 9h15). Surveiller la fièvre de vos enfants. Ne pas les emmener en cas de fièvre. Si vous ou vos enfants sont cas contact, les garder à la maison le temps du résultat du test PCR. Si cas confirmé, isolez-vous, avec vos enfants pendant 7 Jours. Si cas confirmé variant, fermeture de la classe concerné et test de tous les élèves et personnels cas contact.

* Horaires définitives de restauration scolaire :

12h - 12h45 PS MS

12h10 - 12h55 GS CP

13h10 - 13h55 CE1 CE2

13h20 – 14h05 CE2 CM1 CM2

-Relations école/parents

Carnaval et Kermesse : Quid de ce qui pourrait être organisé en tenant compte de la situation sanitaire.

Carnaval : date à retenir pour venir déguiser à l’école sans défiler et sans bonhomme carnaval – plutôt un mercredi matin

Kermesse : comme l’an dernier sans les parents et en respectant les distances entre les classes sera organisé un moment « spectacle ». La mairie souhaite-elle offrir le gouter et faire une remise de dictionnaire comme l’an dernier ? – La directrice va se rapprocher de l’APE

-Question diverses :

* Est-ce que les petites sections pourraient manger à 11h30 afin que les grands mangent plus tôt ?

Cela empiète sur les cours des PS/MS et c’est donc impossible car la matinée est importante pour les apprentissages. La directrice autorise les grands à apporter un gouter copieux et à le prendre sur le temps de la récréation.

* Quel est l'organisation actuelle de la cantine?

12h - 12h45 PS MS

12h10 - 12h55 GS CP

13h10 - 13h55 CE1 CE2

13h20 – 14h05 CE2 CM1 CM2

Pas de brassage entre les classes – classes espacées de 2 mètres - les élèves espacés d’1 mètre entre eux – port du masque jusqu’à la prise du repas pour les grands.

La séance est levée à 19h47

La secrétaire et présidente de séance,

Emma Lorent-ATTIA